

Des énergies renouvelables très résilientes

Alors que la crise liée au Covid-19 fait chuter la production d'énergies d'origine fossile, celle des renouvelables résiste et devrait continuer à croître en 2020



Installation de panneaux solaires à San Diego (Californie), en octobre 2016. MIKE BLAKE/REUTERS

ANALYSE

Un baril de pétrole dont le prix a chuté de 70 % entre fin janvier et avril ; une consommation énergétique mondiale qui pourrait diminuer de 6 % en 2020 – du jamais-vu depuis soixante-dix ans ; la demande mondiale de charbon en baisse de 8 % au premier trimestre par rapport au premier trimestre de 2019... La mise à l'arrêt des économies, et notamment des transports, en raison de la pandémie de Covid-19, a largement ébranlé le secteur des énergies. A l'exception, au moins en partie, de celui des renouvelables.

« Au milieu de crises sanitaire et économique sans précédent, la chute de la demande pour presque tous les principaux combustibles est stupéfiante, déclarait, le 30 avril, Fatih Birol, le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Seules les énergies renouvelables se maintiennent. » Au premier trimestre 2020, la production d'électricité renouvelable a crû d'environ 3 % par rapport au premier trimestre 2019. Depuis le confinement, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie ou l'est des États-Unis ont même connu des niveaux record quant à la part des renouvelables dans leur production d'électricité, sans que cela provoque de difficultés en matière de réseaux.

Toujours selon les estimations de l'AIE, la production de renouvelables devrait augmenter cette année de près de 5 % – contre 6 % en 2019 et 7 % en 2018. « Cette croissance est plus faible que prévu avant la crise, précise l'agence. Une reprise rapide permettrait de réaliser davantage de nouveaux projets. Si la reprise était plus lente, les énergies renouvelables continueraient toutefois de croître. »

Les énergies renouvelables sont-elles en train de démontrer leur résilience à l'épreuve du Covid-19 ? Si le secteur a fait

face à la « première vague », l'avenir reste incertain. D'après la commissaire européenne à l'énergie Kadri Simson, la diminution de l'installation de nouvelles capacités pourrait atteindre 33 % en Europe en 2020. Le cabinet d'études spécialisé Wood Mackenzie a, lui, revu à la baisse de 17 % ses prévisions mondiales concernant le solaire. L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de particuliers et de petites et moyennes entreprises, qui a représenté en 2019 un cinquième de toutes les nouvelles capacités renouvelables, est toujours fortement ralentie.

WindEurope estime également que les nouvelles éoliennes seront moins nombreuses que prévu, en raison des perturbations continues dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et européennes. « Il est difficile d'anticiper quelles seront les conséquences de ces difficultés sur les projets dans neuf, douze ou dix-huit mois », a reconnu Philippe Kavafyan, le président de la société d'éolien offshore MHI-Vestas.

« Des questions d'emplois »

Parmi les facteurs qui détermineront le futur du secteur, les faibles prix des énergies fossiles pourraient pousser des États à continuer de privilégier ces combustibles traditionnels. A en croire la Banque mondiale, le baril de pétrole devrait se négocier à 35 dollars en moyenne en 2020 et à 42 dollars seulement en 2021. Les prix du gaz naturel et du charbon pourraient, eux, chuter respectivement de 25 % et de 17 % cette année.

« Des gouvernements peuvent aussi décider de poursuivre leurs subventions aux énergies fossiles pour des questions d'emplois et de développement territorial, précise Marc-Antoine Eyl-Mazzeqa, directeur du centre énergie et climat de l'Institut français des relations internationales (IFRI). En Inde, par exemple, les usines de charbon se trouvent dans les États les plus pauvres. »

« LA SEULE QUESTION, C'EST : IRA-T-ON ASSEZ VITE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DES ACCORDS DE PARIS ? »

FRANCESCO LA CAMERA
directeur général de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable

La crise économique devrait aussi avoir une influence sur le coût des emprunts, un élément décisif pour les grands projets de renouvelables. Wood Mackenzie estime ainsi que jusqu'à 150 gigawatts de projets éoliens et solaires pourraient être retardés ou annulés au cours des cinq prochaines années en Asie-Pacifique, la région la plus dynamique en termes de nouvelles installations. « Les indicateurs clés à surveiller incluent la croissance de la demande d'électricité, les conditions d'accès au crédit, la concurrence des coûts entre énergies renouvelables et combustibles fossiles, et le soutien du gouvernement au marché des énergies renouvelables », résumant les analystes.

Objectifs climatiques

Pour Francesco La Camera, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (Irena), ces éléments ne devraient pas remettre en cause la croissance des renouvelables. En 2019, celles-ci ont représenté près des trois quarts des ajouts de capacités énergétiques dans le monde, rappelle Irena fin avril 2020. « Les renouvelables ont bénéficié des politiques mises en place ces dernières années, mais la véritable raison de cette tendance lourde, c'est le marché », a déclaré M. La Camera au cours d'une discussion organisée par le groupe de réflexion américain Atlantic Council.

Dans une note publiée le 28 avril, les analystes de Bloomberg New Energy and Finance (BNF) confirment « des améliorations spectaculaires dans la compétitivité-coût de l'énergie solaire et éolienne » : l'éolien terrestre et la photovoltaïque solaire sont les sources d'énergies les moins onéreuses pour les nouvelles installations pour au moins les deux tiers de la population mondiale.

« A long terme, le secteur des renouvelables ne va pas être affecté par le prix du pétrole, mais par ses atouts au plan économique ainsi qu'au plan social, pour participer à une so-

ciété plus résiliente, veut croire M. La Camera. La seule question, c'est : ira-t-on assez vite pour atteindre les objectifs des accords de Paris [de 2015] ? » Pour maintenir le réchauffement sous la barre des 2 °C, les émissions de CO₂ devraient diminuer de 70 % d'ici à 2050. Afin d'y parvenir, les investissements dans les renouvelables devraient être rapidement revus à la hausse et 80 % des sommes consacrées à l'énergie fléchées vers ce secteur, selon les scénarios de l'Irena.

Les responsables politiques feront-ils ce choix au moment de remettre sur pied leurs économies ? L'administration Trump continue à supprimer des normes environnementales aux États-Unis. Le sauvetage des industries du pétrole et du charbon y apparaît comme une priorité, observe l'IFRI, qui a évalué les impacts sur le climat des premières mesures de relance prises par une trentaine de pays. En Chine, davantage de permis de construction pour des centrales à charbon ont été émis en mars qu'au cours de tout 2019. Le président brésilien Jair Bolsonaro a exprimé son soutien aux industries fossiles, et le Mexique a suspendu les opérations concernant des projets d'énergies propres.

A l'instar de la Corée du Sud, l'Union européenne semble davantage déterminée à ne pas réviser à la baisse ses objectifs climatiques et ce, même si ses membres sont divisés. Kadri Simson a d'ailleurs affirmé, le 5 mai, que le secteur des énergies renouvelables serait « au cœur du plan de la relance de la Commission ». Au regard de cette évaluation préliminaire, « un certain nombre de gouvernements ne saisissent pas l'occasion historique de mettre leurs pays et le monde sur une voie plus durable, en s'appuyant sur des solutions bas carbone compétitives et disponibles », déplore l'IFRI. « Une telle opportunité ne se reproduira pas avant qu'il ne soit trop tard pour arrêter les dégradations de l'environnement. » ■

PERRINE MOUTERDE

En France, le secteur appelle à « une accélération de la transition »

Les acteurs de l'éolien et du solaire estiment que leurs propositions doivent figurer au cœur du plan de relance

Alors que la consommation électrique a baissé de 15 % à 20 % pendant le confinement, la part des énergies renouvelables dans le mix électrique a augmenté – elle a par exemple été de 35 % en moyenne le 29 mars –, en raison de la priorisation de ces sources d'énergie dans les réseaux et de bonnes conditions météorologiques. « Nous pouvons nous féliciter de la preuve grandeur nature que la stabilité du réseau électrique peut être garantie avec une part significative d'énergie renouvelable », a d'ailleurs salué, le 30 avril, la ministre de la transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne.

Si la production électrique à partir de renouvelables n'a pas été affectée par la crise liée au Covid-19, les chantiers de construction de

parcs éoliens ou solaires, mis à l'arrêt en mars, redémarreront progressivement depuis fin avril. Mais les professionnels du secteur, eux, regardent déjà vers 2028. Le décret d'application de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) a finalement été publié le 23 avril, fixant les objectifs énergétiques de la France pour les huit prochaines années. « Compte tenu des ambitions en matière de renouvelables confirmées par la PPE et des retards générés par la crise du Covid, il y a un très fort besoin d'accélérer », affirme Pauline Le Berthe, déléguée générale de France énergie éolienne (FEE). « Sur le solaire, on est scotché à moins de 1 gigawatt de nouvelles capacités par an, alors que c'est une énergie compétitive et diffuse sur le territoire, renchérit

Daniel Bour, le président du syndicat des professionnels de l'énergie solaire Enerplan. Il faut que l'on change de vitesse. »

La PPE prévoit que l'électricité issue des renouvelables (hydroélectricité, éoliennes terrestres, photovoltaïque, bioénergies, éoliennes en mer et énergies marines renouvelables) représente 27 % du mix énergétique (355 térawatts-heure) en 2023 et entre 33 % et 36 % (210 à 227 TWh) en 2028. Fin décembre 2019, la puissance du parc n'était que de 53,6 gigawatts et avait couvert 23 % de l'électricité consommée l'an dernier.

Pour se donner une chance de rattraper le retard, les acteurs du secteur font pression afin que leurs propositions soient jugées encore plus prioritaires qu'avant la crise et intégrées aux plans de

relance. Concernant l'éolien, FEE appelle à la levée de certaines contraintes – par exemple liées à l'existence de couloirs aériens pour l'armée – afin d'avoir une meilleure répartition des parcs sur le territoire, et à respecter le rythme des appels d'offres et des délais d'instruction des dossiers.

« Conditions favorables »

La filière craint des retards supplémentaires pour le développement de l'éolien en mer, le débat public autour du projet au large de la Normandie ayant notamment été suspendu. « Même si le gouvernement lance toutes les études en mai et que le projet est attribué d'ici à mi-2022, ce sera trois ans après l'attribution du dernier projet au large de Dunkerque », constate Jean-François Pe-

tit, le directeur général de RES, un acteur historique du secteur.

La filière solaire a également travaillé à des recommandations qui pourraient être mises en œuvre rapidement. D'abord, réserver les appels d'offres aux projets d'une puissance de 1 mégawatt, contre 100 kilowatts actuellement, en vue de donner une impulsion forte aux petites installations. Ensuite, imposer que tous les bâtiments neufs soient « solarisables », c'est-à-dire conçus de sorte que des panneaux solaires puissent être facilement installés. Enerplan plaide aussi pour une remise à plat du fonctionnement des appels d'offres et une simplification de l'attribution des permis de construire.

Fin avril, Elisabeth Borne et le ministre de l'économie et des fi-

nances, Bruno Le Maire, ont défini ensemble une « accélération de la transition écologique », affichant leur volonté de ne pas faire passer au second plan les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique.

« D'une certaine façon, nous n'avons jamais eu des conditions aussi favorables : la PPE est assez engageante et le cadre réglementaire a évolué, juge Jean-François Petit. Mais il nous faut davantage que des déclarations politiques, il nous faut du concret. » Pauline Le Berthe ne dit pas autre chose, appelant à une « concrétisation » d'un potentiel affirmé « sur le papier ». « Encore plus qu'avant la crise, la filière éolienne doit être au cœur des "green deal" français et européen », insiste-t-elle. ■

P. M.